

CPPT - sites d'Outremeuse et de Tournai

Réunion du 9 février 2010

Présents :

Docteur Verhaeren (Cési)

Monsieur Michaux (Cési)

Messieurs Husquet, Pirlot, Cafagna, Servais, Vandekeere et Mabilie.

Excusés

Messieurs Drèse et Delvaux

Non excusé

Madame Dirickx

Monsieur Nelles

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Le rapport de la réunion du mois de janvier est approuvé.

2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT n'a pas été remis au CPPT.

Le rapport des pompiers

Nous avons reçu le rapport de la visite des bâtiments réalisée par la cellule prévention des pompiers liégeois.

Le comité suggère que l'employeur fasse une proposition de timing sur les actions à prendre pour rendre nos bâtiments conformes à l'utilisation qui doit en être faite.

Il est très souhaitable que la cellule prévention soit prévenue au plus vite du timing que nous pourrions proposer.

Monsieur Servais demande à l'employeur d'intégrer les tâches suivantes dans les plans de prévention.

Domaine	Bâtiments	Actions à réaliser			
Accès					
Éléments structurels					
Compartmentage	A2	Le sous-sol doit former un compartiment séparé du rez-de-chaussée. Les pièces utilisées avant la paroi Rf sont utilisées comme lieu de stockage et de rangement. Ces pièces doivent être vidées. Seules les pièces situées à l'aval de la porte Rf peuvent servir à l'entreposage			
Compartmentage	A2-A4	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elle ne peuvent pas être calées en position « ouverte ». Sinon, utilisation de l'électro-aimant et de la détection automatique d'incendie			
Compartmentage	A2-A4	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certif ISIB à fournir			
Compartmentage	B12-B13	Le restaurant doit être considéré comme un compartiment individualisé, parois Rf 1h et les portes Rf 1/2h			
Compartmentage	A2-A4	Les cages d'escaliers E 01, E 02, E 03 et E 04 doivent constituer des compartiments.			
Compartmentage	B9	L'ensemble destiné à une occupation nocturne doit être compartimenté. Parois Rf 1h et portes Rf 1/2h. Ce compartiment donne sur une sortie directe compartimentée également. Les armoires électriques ne font pas partie du compartiment			
Compartmentage	B12-B13	Les cages d'escaliers E 01 et E 02 doivent constituer des compartiments.			
Compartmentage	B12-B13	Vérification des performances des panneaux et des portes Rf – certif ISIB à fournir			
Compartmentage	B11	Le local B11 1 11 doit être muni d'une porte Rf ou être libre de matériau inflammable			
Compartmentage	B6	À tous les niveaux. Sas à côté de l'ascenseur réalisé avec des parois (horizontales et verticales) Rf 1h et portes Rf 1/2h			

Compartimentage	B5-P6	Porte de communication Rf 1/2h à placer			
Compartimentage	P5	E 02. Compartimentage à réaliser y compris au rez			
Compartimentage	P4	E 01. Compartimentage à réaliser y compris au rez et jusqu'au grenier			
Compartimentage	P4	Compartimentage du monte charge			
Évacuation	A2-A4	Les cages d'escalier ne doivent pas servir de lieu de rangement. Elles seront vidées.			
Évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Limiter au maximum les tableaux et les objets de tailles réduites. Les objets de grande dimension sont à proscrire.			
Évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les voies de communications doivent être bien signalées			
Évacuation	B2	Cage d'escalier E 01. Les portes doivent pouvoir s'ouvrir à tout moment			
Évacuation	B3	Aménagement d'une sortie extérieure formée par une échelle de secours en métal reliant la plate forme du premier étage			
Évacuation	B9	Dégagement des accès lors de l'occupation du B9.			
Évacuation	B9	La porte d'accès et la porte des sanitaires doivent être maintenues déverrouillées et dégagées			
Évacuation	B11	Les locaux B11 1 01 à B11 1 10 ne sont desservis que par une seule issue de secours. La cage d'escalier doit être vidée de tout matériau facilement inflammable et d'appareil électrique			
Évacuation	B11-B13	Les portes RF doivent être munies de système de fermeture automatique. Elle ne peuvent pas être calées en position « ouverte »			
Évacuation	Bâtiments centraux	La signalisation des sorties et des sorties de secours doit être améliorée			
Évacuation	Bâtiments centraux	Placement d'un garde corps autour des échelles de secours sur les passerelles de secours			
Évacuation	B7	C2 02. Détection incendie automatique			
Évacuation	P4	C2 02. Détection incendie automatique			
Chauffage	A2 et A4	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie			
Chauffage	B12	Local chaufferie. Placer une détection de gaz qui a pour objet de couper l'alimentation en énergie			
Chauffage	A2	Les conduits de ventilation doivent être équipés de clapets coupe-feu aux endroits de passage au travers de parois Rf			
Chauffage	A2 et A4	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)			
Chauffage	B12	Signalisation du bouton « arrêt d'urgence » de la chaudière (à l'extérieur du local)			

Moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse par 150m ² dans la salle de spectacle			
Moyens de lutte contre l'incendie	B9	1 extincteur eau-mousse en zone habitation			
Moyens de lutte contre l'incendie	B12	Le réfectoire aurait du être équipé d'un réseau de dévidoirs (rapport 01/80/0213/RJ/KL du 04092000)			
Moyens de lutte contre l'incendie	ISELL	Extincteur CO2 à côté des armoires électriques			
Moyens de lutte contre l'incendie	B13	Cuisine. Généralisation du système d'extinction automatique à tous les points de cuisson			
Divers	B11	Les liquides inflammables et corrosifs doivent être placés dans un local sécurisé (dépôt munitions)			
Exutoire de fumée	A2-A4	Les exutoires de fumée seront contrôlés 1 fois par an			
Exutoire de fumée	A4	La fenêtre qui sert d'exutoire est bloquée en position fermée par la prolifération de la végétation			
Exutoire de fumée	B2	Installer un exutoire de fumée dans la cage d'escalier E 01			
Exutoire de fumée	P4	Placement d'un exutoire de fumée au sommet			
Exutoire de fumée	P6	Placement d'un exutoire de fumée au sommet			
Éclairage de sécurité	B9	Au dessus des sorties et des sorties de secours et dans le couloir et dans l'escalier de logement à chaque niveau			
Détection	B9	Un détecteur autonome de fumée à chaque niveau du compartiment à occupation nocturne			
Chauffage		Local chaudières Parois Rf 1 h et porte Rf ½ h Resserrage aux passages des câbles et des tuyaux Contrôle de la porte Rf par un menuisier (certifié ISIB)			

3. Avis demandé par le comité

Néant

4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant

6. Informations sur la collaboration avec les services externes

Charge psychosociale

Monsieur Michaux et le Docteur Verhaeren sont venus présenter la législation qui concerne l'analyse des risques psychosociaux. Il est ainsi rappelé à l'employeur qu'il doit réaliser au sein de son entreprise une analyse de la charge psychosociale.

Monsieur Michaux a expliqué aux membres du comité les différentes méthodes qui pourraient être utilisées à l'ESA et à l'ISA.

7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

8. PGP et PAA

PGP

Dangers	Évaluation des risques	Mesures de prévention	Objectifs prioritaires	Activités à effectuer et missions à accomplir	Moyens organisationnels et financiers
Sécurité	DEA		A placer dans le PAA 2010	Achat du matériel Formation des secouristes au DEA	
Santé	Assuétudes chez les étudiants			Plan « drogue »	
Charge psychosociale	Évaluation du stress au travail				
Ergonomie	Analyse au service technique		A placer dans le PAA 2010	Utilisation de la méthode DEPARIS avec l'aide du Cési	
Hygiène					
Embellissement des lieux de travail	Dossier UREBA				
Mesures prises en matière d'environnement	Tri des déchets				

PAA 2009

	DOMAINES		ACTIONS	RESPONSABLES	PRÉAVIS
1	Sécurité	Secouriste	Formation	SIPPT et	relance

		s DEA		SEPPT	
2	Sécurité	Prévention incendie	affichages de sécurité dans les bâtiments	SIPPT, M. MABILLE et directions	En cours
3	Sécurité	Prévention incendie	Exercice d'évacuation	Directions	Janvier 2010
4	Sécurité	Prévention incendie	Resserrage (passages de câbles) dans les compartiments Rf	Directions	Archi
5	Sécurité	Machines dangereuses dans l'atelier « Design »	Information, formation Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI	SIPPT, M. MABILLE	En cours
6	Ergonomie	Service technique	Étude en vue de déterminer notamment les causes des accidents de travail	Direction et SEPPT	2010
7	Santé	Atelier « peinture »	Analyse des concentrations de vapeurs de solvants dans l'atelier « peinture »	Directions, SIPPT et SEPPT	Terminé
8	Santé	Inventaire Asbeste		Directions, SIPPT et SEPPT	Terminé
9	Charge psychosociale	Personne de confiance	Formation de la personne de confiance	Directions, SIPPT et SEPPT	Fait
10	Embellissement des lieux de travail	Local des techniciens de surfaces	Aménagement du nouveau local	Directions	En cours
11	Santé	Boîtes de secours	Placement de nouvelles boîtes de secours dans les ateliers de l'ESA	Direction et SEPPT	À placer
12	Hygiène	WC	Placement de patères	Directions	En cours
13	Sécurité et hygiène	WC	Remplacement de certains systèmes de fermeture de WC professeurs au B2-B3	Directions	En cours
14	Sécurité	Entrée du site	Refixer la pierre de la guérite	Directions	Terminé

15	Sécurité	Atelier « Gravure »	Ajustement de la porte d'entrée	Directions	Terminé
16	Embellissement des lieux de travail		Remplacement des vannes thermostatiques	Directions	
17	Sécurité	Atelier « Design »	Mise en place d'une nouvelle circulation dans l'atelier	Monsieur Vandekeere et Directions	Terminé
18	Embellissement des lieux de travail	CROA céramique	Réfections des plafonds (local solvants)	Directions	A l'étude

9. Divers

9.1. Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation des bâtiments B11, B12 et B13 a été réalisé le jeudi 28 janvier 2010 à 8 heures 45.

Les enseignement liés à la réalisation de cet exercice seront décrits dans le rapport mensuel du SIPPT.

Messieurs Cafagna et Servais expliquent brièvement que dans l'ensemble, l'exercice s'est bien déroulé.

9.2. PAA 2010 et PGP

Monsieur Servais insiste sur la nécessité qu'a l'employeur de fournir les plans qui sont liés au Système Dynamique de Gestion des Risques (SDGR). Le contenu du PAA 2010 aurait déjà dû être discuté dans le courant du mois de novembre 2009,

9.3. Rapport des pompiers

Monsieur Husquet revient sur la nécessité de partager les responsabilités des deux écoles situées sur le site d'Outremeuse si d'aventure le Bourgmestre devait fermer l'accès au site. Il est aussi rappelé que l'échéance est fixée au mois d'octobre 2010, que le temps déjà commence à manquer et que le comité n'a toujours rien reçu comme proposition de l'employeur à propos des aménagements demandés.

9.4. Problème de glissement sur sol gelé

Monsieur Vandekeere signale qu'il y a eu des chutes de collègues causées par des glissades sur un sol gelé sur le site d'Outremeuse. Monsieur Vandekeere fait part aux membres du comité de l'éventualité de l'utilisation de matériel approprié pour éviter de tels accidents.

10. Actions à réaliser ce mois

10.1. Monsieur Husquet

10.2. Monsieur Pirlot

Appel aux candidats secouristes au service technique.
Commande du contrôle des dévidoirs.

10.3. Monsieur Mabille

Entreprendre les démarches afin de choisir l'appareil de DEA que nous allons acquérir.
Élaboration de la liste des secouristes désireux de se former à la DEA.

10.4. Monsieur Delvaux

Appel aux candidats secouristes dans les secrétariats.
Placement des boîtes de secours.

10.5. Monsieur Servais**10.6. Monsieur Cafagna**

Proposer l'achat d'une caméra de surveillance.

La prochaine réunion est programmée pour le mardi 9 mars 2010 à 8 heures 30.

Propositions pour les prochaines réunions:

20 avril 2010

1er juin

6 juillet

Georges Mabilie

Conseiller en prévention niv 1